

Règlement intérieur boxe pieds/poings

1 essai possible avant inscription

La cotisation pour l'année est à remettre le jour de l'inscription

Nous acceptons les coupons sports et cheque vacances ANCV

Si vous avez droit au Pass Sport, il est à déduire 50€ de la cotisation en nous remettant votre code reçu par mail

Si vous avez droit à un bon CAF, ne pas déduire votre bon de la cotisation (nous signons uniquement le papier et vous faites les démarches pour être remboursé)

CERTIFICAT MEDICAL

Mention sur le certificat : Non contre-indication à la pratique des sports de contact

Il est valable 3 ans après signature du questionnaire de santé

Pour des raisons d'assurance, toute personne doit être à jour de son inscription pour participer aux cours.

-RESPECT DES REGLES, DU MATERIEL ET DES PERSONNES.

Les professeurs ne sont responsables des élèves que pendant la durée du cours.

En cas d'absence d'un professeur, les cours seront récupérés, dans la mesure du possible selon sa disponibilité et celle de la salle.

En cas d'absence non prévue le jour même, une affiche sera mise sur la porte de la salle sinon vous serez prévenu par courriel ou sur la page Facebook.

Les parents sont responsables de leur enfant jusqu'à la prise en charge effective en cours. Il appartient donc aux parents de s'assurer de la présence du professeur sur le lieu d'activité. La responsabilité de l'animateur cesse dès la fin du cours.

Les cours :

Pantalon Full Contact ou Short kick Boxing, Tenue de sport adaptée.

Pour les assauts : protège dents, pieds/tibia et coquilles sont obligatoires.

(En cas de non port d'une des protections, l'association se décharge de toutes Responsabilités en cas d'accident).

Pas de bijou en cours qui pourrait blesser, être perdu ou volé.

Venir avec une **bouteille d'eau**.

Les téléphones portables seront éteints pendant les cours

Aucun manquement au respect des personnes ne sera toléré.

Pas de bonbons, ni chewing-gum dans la salle.

Pas de cours les jours fériés.

Toute tenue ou accessoire à caractère religieux ou politique sont interdits sous peine d'exclusion.

Pour le bon fonctionnement du cours, les parents ne sont pas autorisés sauf accord de l'animateur à assister aux cours dans la salle.

Toute inscription vaut acceptation du présent règlement intérieur.